

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 111

Artikel: Un homme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neige et la pluie, se désagrégèrent peu à peu, et, lentement, fibre à fibre, rentrèrent dans le sein de la grande nature. Parmi tant de morts reposant là-haut, ces trois arbres morts — dont on ne voulait point utiliser le bois, pour bien affirmer qu'il n'y avait là ni lucre ni spéculation, — ces trois arbres morts, couchés sur ce champ de bataille, avaient quelque chose de tragique et de grandiose, s'entouraient d'une poésie d'épopée, d'un prestige de légende.

Et maintenant que, depuis des ans, ils ont disparu, les bonnes gens de Wissembourg, avec émotion, redisent encore l'histoire des trois peupliers du Geisberg.

Jeanne et Frédéric RÉGAMET.

Un homme

Nous revenions, l'abbé Morice et moi, de visiter ensemble les ruines de Gerville, et, dans les roches, par la sente ardue qui zigzaguer entre les ronces, les troènes et les prunelliers sauvages, tout en causant, nous grimpions vers la vieille église et le vieux presbytère, juchés tout seuls sur la falaise.

— Vous êtes bien isolé là-haut, dans la désolation de vos landes, lui dis-je, mais, par suite, bien tranquille. D'ailleurs, en ce fin fond de la Hague, vos paroissiens, bonnes âmes ingénues, doivent être le modèle des ouailles !

— Hum ! hum ! fit l'abbé dans une toux qui révélait à la fois un doute sur la ferveur de son hameau, en même temps qu'un grand essoufflement de notre montée, pourtant lente.

Cette double constatation m'étonna, car j'imaginais les gens de mer très dévots et j'aurais cru l'abbé Morice, à peine âgé de trente-trois ans, grand, fort et vigoureux comme il le paraissait, capable d'escalader cette route abrupte plus lestement que moi.

Il s'était arrêté pour reprendre haleine, sur une sorte de palier taillé dans le roc, et, son beau visage un peu pâle tourné vers moi, me souriant franchement de ses lèvres saines et de ses yeux bleus, qui avaient pris toutes les teintes de la mer à force

ple pierre demi-couchée sur laquelle je lus cette inscription :

CHARLES LOINJEOL
DÉCÉDÉ A L'ÂGE DE DIX NEUF ANS ET SIX MOIS
LE
20 AVRIL 18...

CHARLOTTE LOINJEOL
DÉCÉDÉE A L'ÂGE DE DIX NEUF ANS ET SEPT MOIS
LE
20 MAI 18...

La sœur prie au ciel pour son frère.

Une lueur affreuse se fit alors dans mon esprit.

Je redescendis au village en courant comme un fou, je fis seller mon cheval, et, laissant au maréchal des logis le commandement du détachement, je gagnai le village voisin où je passai une nuit dont je garderai toute ma vie le souvenir.

C'était, je ne dirai pas un hasard, mais un terrible effet de la volonté de Dieu, qui m'avait amené dans ce presbytère et mis sous les yeux ces deux noms que je crois voir encore jaillir en lettres de feu de la pierre grise du petit cimetière.

(A suivre).

de la regarder, il m'expliqua de sa voix encore opprime :

— Bonnes âmes ingénues ! Ouailles modèles ! Il s'en faut de beaucoup ! Pour garder à Dieu ces coeurs simples, mais primitifs et farouches, j'ai bien du mal, allez ! Mes deux ennemis : l'eau-de-vie et la superstition, me livrent de rudes assauts. Et si je vous disais qu'aux nuits de tempêtes et de naufrages, je ne pus jamais retenir hommes, femmes, enfants de courir aux récifs en vrai pilotes d'épaves Un coup de canon d'alarme dans un soir de brouillard, le mugissement de détresse d'une sirène dans une nuit de neige suffisent à réveiller soudain dans ces âmes-là l'instinct hérititaire des écumeurs de mer.

Il se tut un instant, pensif et grave, évoquant le souvenir de scènes cruelles et barbares, puis il reprit :

— Ah ! oui, j'ai bien du mal.. mais je ne m'en plains pas ! Si, après cinq ans de Tonkin et six ans de Chine, j'ai accepté cette cure dont personne ne voulait, c'est que je me sens un vrai soldat de la foi et que j'aime la lutte. Ici comme là-bas, je peux me croire encore missionnaire : l'accomplissement de mon devoir ne va pas sans danger !

Nous nous remîmes en route, mais, quelque vingt mètres plus haut, l'abbé fut obligé de s'arrêter de nouveau, le souffle lui manquant et quand il put reparler, sa voix resta faible et sifflante :

— D'ailleurs, fit-il, si primitifs, et si farouches que soient mes gars de mer, les pires d'entre eux valent cent fois mieux que vos gredins de grandes villes. Ah ! j'en sais quelque chose ! A 6 kilomètres d'ici se trouve le pénitencier de notre chef-lieu. C'est du joli morde qui, chaque jour, entre et sort de là dedans ! Il nous manquait ce voisinage-là ! Notez que, le temps de prison fini, la gendarmerie nous laisse toutes ces bêtes de proie sur la grand-route et que la première église et le premier presbytère de rencontre sont les miens. On s'arrête pour me raconter ses malheurs et toutes les injustices de la justice. J'écoute, car je suis là pour ça, et je tâche de démêler un cou rant de vérité dans le flux et le reflux des mensonges. On me demande la charité finalement, et je donne, bien entendu, car c'est mon métier de donner. Mais certains de ces maraudes-là se rendent compte de la solitude du presbytère en un clin d'œil expert, et ils tendent la main gauche en taquinant leur gourdin de la main droite. Ce sont de mauvais petits moments, où il est bon d'avoir le pied solide, la poigne fermée et l'œil ouvert.

— N'avez-vous pas de bedeau, pas de jardinier, pas de domestique ?

— Mon bedeau est charron ; il ne monte que le dimanche. Je jardine moi-même, et la vieille Toinon, ma servante, de ses frayeurs et de ses cris, m'embarrasserait plutôt dans ces occasions-là. Tant bien que mal, en somme, je m'en suis toujours tiré.

Il souriait dans une bravoure de belle insouciance.

— Quelques-uns de ces gueux-là ont-ils osé vous attaquer ?

— Oh ! trois fois seulement en deux ans ; ce n'est pas trop ! Le premier a voulu m'assommer d'un coup de trique, mais je suis de première force en boxe, en canne et en bâton : mes dix mois de caserne m'ont servi à quelque chose. J'épatais le colonel aux inspections. J'ai épatais mon gueux. Je lui ai arraché sa trique, et, après avoir exécuté autour de lui la danse du scalp, je lui

ai lancé ma porte au nez et sa trique quelque part.

— Et le second ?

— Oh ! le second, un borgne court et trapu sous sa blouse bleue, a été plus roublard. Il a pleurniché, sangloté, si bien joué le repentir, que profitant de l'absence de Toinon descendue au village, je le fis souper et lui mis dans la poche tout ce que contenait ma bourse. Il avait quitté ma cure au soir tombant. A 10 heures, au moment de me coucher, voilà je ne sais quel pressentiment m'évoqua ce borgne, sa mine sournoise, et une crainte me vient pour le tronc de mes pauvres. Sur la pointe des pieds, afin de ne pas troubler le sommeil de la vieille Toinon, tenant mon bâton ferré, je sortis du presbytère, je traverse le cimetière et trouve la grande porte fermée. Je cours à la petite porte du bas-côté. Celle-là était forcée... Mon borgne, un ciseau à la main, allait travailler le tronc. Sans mon bâton ferré, j'étais perdu. Il ne s'agissait plus d'épater le colonel, mais de sauver les quelques sous de mes pauvres, de sauver aussi ma peau. J'usai de tout : canne, boxe et bâton. Dieu me pardonne ! je crois même que j'y mis un peu de savate ! Et je poussai de mon mieux mon coquin vers la porte, afin de ne pas le blesser dans mon église. Bref, mon borgne, ne se sentant pas le plus fort, lâcha pied, gagna l'issue, s'enfuit par le cimetière. Mais, à distance, certain de mon isolement et se sachant à portée, si je courrais sur lui de se jeter de sa perdre dans les ajoncs et les genêts de la lande, il s'arrêta pour me lancer dans la nuit, entremêlés de menaces de revenir et de se venger, des outrages et des blasphèmes à faire frémir les saintes, la Vierge et le bon Dieu.

— Et le troisième coquin ? fis-je, plus troublé de l'histoire que l'abbé n'en était troublé lui-même.

— Il y a une troisième histoire, dit le jeune prêtre, mais pas de troisième larron, car c'est ce même borgne qui est revenu ainsi qu'il m'en avait menacé. Je n'avais pas parlé de tout ça à ma servante, vous pensez bien : la pauvre vieille aurait cru voir un votaire dans chaque mendiant ! Et je m'en félicitais, car nous atteignîmes la fin de l'automne sans autre accident, lorsque, dans les premières semaines de décembre, par une après-midi de pluie, le crépuscule tomba de si bonne heure sur notre dune déserte et triste que, dès 3 heures, Toinon alla fermer l'église. Elle revint très vite, et, interrompant mon breviaire, elle me dit, qu'un homme, à genoux sur un prie-Dieu, s'était levé à sa vue et lui avait demandé d'une voix plaintive si M. le curé ne pouvait pas entendre tout de suite en confession une pauvre âme en état de péché mortel, un malheureux tenté de se suicider tant il désespérait du pardon du bon Dieu. Toinon, quoique attendrie, avait prudemment prié l'inconnu de venir au presbytère, mais il avait insisté pour être confessé dans l'église, et, sans plus s'expliquer, s'était jeté dans le confessionnal en ramenant le rideau de serge sur lui. Je me levai aussitôt.

— D'après ses paroles, il semble bien repentant, ajouta Toinon. Pour son visage, je n'ai pas pu le voir, car il se tenait dans l'ombre, et l'église est déjà sombre, mais il a un œil drôle ; je crois qu'il est borgne !

A ce mot, je tressaillis...

— Vous n'y êtes pas allé ? m'écriai-je vivement.

— Je vous avoue, dit l'abbé, que j'eus un

instant d'hésitation terrible ; puis je raisonnai rapidement. Cette coïncidence des deux borgnes devait être furtuite. Quelle apparence qu'un coquin risquât, par pure vengeance, de se remettre face à face avec un homme qui le connaissait ? Pais une intelligence de brute aurait-elle conçu ce piège astucieux et raffiné ? Quel gredin, enfin, si perverti qu'il fut, aurait osé se venger dans une église, dans la maison de Dieu ? Et je me persuadai que mon premier mouvement de crainte n'était que l'effet d'une imagination impressionnée par une journée de pénétrante tristesse. Une âme en détresse réclamait mon secours ; c'était mon devoir de m'y rendre coûte que coûte ! Le moindre retard pouvait provoquer le suicide. Et même, en admettant que ce fut bien mon borgne et mon volet, qui savait s'il ne se repentait pas vraiment et sincèrement ?

— Vous vous êtes fait accompagner de Toidou, au moins ?

— Pour une confession ? Amener un témoin ? A quoi pensez-vous donc ? Et puis, s'il y avait quelque mauvais coup à recevoir, fallait-il y exposer la pauvre vieille ? D'ailleurs, j'ai coutume de démêler mes petites affaires tout seul. En entendant mon pas raisonner dans l'église une voix plaintive appela sous le rideau du confessionnal. J'y entrai et j'ouvris le guichet....

— Ce n'était pas votre borgne, au moins ?

— Hé si, c'était lui, dit l'abbé. A peine assis et penché, avant même d'avoir pu dire un mot de prière, je recevais son coup de couteau dans le côté.

Et il ajouta en brusque conclusion :

— C'est même pour ça que je vous ai demandé de m'arrêter : depuis cette blesure-là, je m'essouffle facilement.

Puis il ne dit plus rien, comme si le reste de l'histoire était sans importance.

— On ne l'a pas arrêté, ce borgne affreux ?

L'abbé, distrait, regardait la mer.

— Non, il a pu se sauver, je m'étais évanoui, mais je n'en suis pas mort, vous voyez !

Il se mit à rire, puis, étendant la main, il s'écra :

— Tenez, là-bas, voilà la pointe du raz qui sort de la brume... Hein ! quelle vue superbe !

A ce moment, au-dessus de notre tête, à la cime de la falaise, surgit, des ajoncs et des ronces, un jeune vacher qui, les mains sur ses lèvres, en embouchure de trompe, brailla de toute sa force :

— M'sieu le curé, montez vite ; il y a dans l'église un homme en bouse bleue qui vous demande à confesse.

Et l'abbé, me serrant précipitamment la main pour prendre congé, s'élança dans la sente escarpée, se remit à grimper en criant de sa voix déjà sifflante et saccadée par la pente roide :

— J'y vais, j'y vais... me voilà !

CHARLES FOLEY

Le Beurre

Pour le colorer. — Faire dissoudre 125 grammes de rocou dans un demi litre de bonne huile à manger. Ou bien, si le rocou était trop rouge, prendre moitié rocou et moitié curcuma. Au moment du barattage mettre une cuillerée à café de cette préparation par 25 litres de lait ou 5 litres de crème.

Pour lui donner de l'arôme. — Introdui-

re dans la baratte des parfums végétaux, tels que le thym, anis, etc. ; ou un bouquet de fleurs odorantes.

Ou rincer les vases à lait avec de l'eau contenant une pincée de cannelle.

Ou pétrir le beurre avec 60 grammes de miel par kilogramme de beurre, sur une table mouillée.

Conservation du beurre. — Le mettre dans un vase qu'on remplit jusqu'à ce que le beurre soit entièrement recouvert d'eau à laquelle on a ajouté 7 grammes d'acide tartrique et 7 grammes de bicarbonate de soude par litre d'eau. Fermer hermétiquement.

Ou faire fondre le beurre, le verser dans un intestin de bœuf préparé, imprégné d'huile d'olive et fermé par une ligature à chaque extrémité.

Ou bien, laver le beurre, l'étendre en couche mince sur une table humide, répandre du sel bien sec et pétrir le tout. Mettre en pot de grès et recouvrir d'une couche de sel.

Ou bien, pétrir le beurre pour enlever le petit lait, bien laver, et enfouir, en pressant, dans les pots de grès, au fond desquels on a mis un peu d'eau salée que la pression fait sortir en laissant le vide. Bien remplir en chassant l'air, et renverser le pot sur une assiette pleine d'eau qu'on renouvelle chaque jour.

Ou mettre en vase clos rempli d'eau bouilli, puis refroidie, dans laquelle on a fait dissoudre un peu de bicarbonate de soude.

Ou mêler intimement au beurre, à raison de 10 grammes par litre, un mélange de une partie de salpêtre ou nitre, une partie de sucre et deux parties de sel marin.

Ou mélanger au beurre 50 à 100 grammes de gomme arabique en poudre et 20 à 50 grammes de sel de cuisine.

Ou le mettre dans une assiette avec un peu d'eau et le coiffer d'un pot de fleur vide enveloppé d'une flanelle mouillée.

Ou le tenir dans un bain d'eau refroidie après avoir bouilli, contenant de la chaux en dissolution. Laver le beurre avec de l'eau de chaux, puis à l'eau fraîche.

Pour avoir toujours du beurre frais. — Laisser reposer quelques minutes, le lait bouilli pour le déjeuner, l'écrêmer, mettre cette crème de côté dans un bol. Recomencer le lendemain. Quand on en a suffisamment, on bat vivement la crème avec une spatule en bois. Le beurre se forme. On le lave à plusieurs eaux en pétrissant.

Pour faire disparaître la rancidité. — Pétrir le beurre ranci avec de l'eau contenant 15 grammes de bicarbonate de potasse ou de soude par kilogramme de beurre. Continuer jusqu'à ce que la rancidité ait disparu, laisser reposer deux heures, puis laver à l'eau ordinaire.

Ou laver comme ci-dessus avec de l'eau contenant 30 gouttes de chlorure de chaux.

Ou fondre le beurre altéré, à feux doux, dans un vase de verre ou de porcelaine, additionnée de plusieurs fois son volume d'eau chauffée préalablement à 90 degrés : puis ajouter quelques pincées de bicarbonate de soude, aussi longtemps qu'une effervescence se produit. Décanter l'eau alcaline et la remplacer par une nouvelle eau chaude jusqu'à disparition d'alcalinité. Puis laver à l'eau froide.

Pour enlever l'acidité. — Malaxer le beurre avec de l'eau de chaux (2 grammes de chaux vive par litre d'eau), puis avec de l'eau fraîche.

Ou agiter le beurre dans de l'eau conte-

tenant par litre 25 grammes d'hypochlorite de chaux, laisser reposer, battre et laver à l'eau fraîche.

Fabrication du beurre artificiel. — Mélanger 5 litres de lait doux, un demi kilogramme de farine de froment et 10 œufs bien battus. Faire bouillir en ajoutant un morceau de beurre naturel.

On triturer deux parties de fromage de Hollande avec une partie de beurre naturel et une partie de lait.

Ou faire macérer ensemble deux parties de crème, une partie de têtes de vache hachées et une partie de bicarbonate de soude. Tamiser et ajouter cinq parties de graisse de bœuf. Colorer en jaune par une infusion de safran.

Utilisation du lait de beurre. — Le beurre fait, faire bouillir le lait un quart d'heure, passer et mettre en moules le caillé recueilli qui fait le bon fromage.

Les restes de Voltaire

Voltaire s'était préparé son tombeau à Ferney, dans le mur qui sépare le jardin de l'église.

— Je ne serai, disait volontiers ce grand opportuniste, ni dehors ni dedans.

Mais le clergé lui refusant à juste titre des obsèques publiques, il fut transporté en carrosse à l'abbaye de Scellieries que gouvernait son neveu, l'abbé Mgnot. Pendant l'embaumement, pratiqué à la hâte, le pharmacien Mitouart s'était emparé du cervelet qu'il fit durcir dans l'alcool ; le marquis de Villette avait réclamé le cœur qu'il voulait placer sur une des cheminées de la maison mortuaire, dans un petit monument funèbre commandé à Houdon. Les protestations des héritiers empêchèrent l'exécution de ce projet : mais le marquis garda son butin et sa veuve l'emporta avec elle quand ses revers de fortune l'obligèrent à prendre un logement plus modeste, au cul-de-sac Férou. Le cœur de Voltaire resta dans cette famille jusqu'à la mort du dernier Villette, qui, en 1859, laissa tous ses biens à Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Ce legs n'étant qu'un fidéi-commis en faveur du comte de Chambord, le prince allait hériter des restes du philosophe, quand les tribunaux annulèrent, pour « interposition de personne », le testament de M. Villette. Les gagnants du procès offrirent le cœur à l'Etat, qui le fit déposer à la Bibliothèque nationale où il se trouve encore.

Le cervelet, demeuré chez Mitouart, eut une histoire moins bruyante jusqu'en l'an VII, où le fils du pharmacien, que ce souvenir embarrassait, voulut en faire hommage à la nation : « Si c'est dans cette partie de l'homme, écrivait-il aux ministres, qu'est le siège du génie, je crois que cette pièce anatomique peut avoir quelque prix et faire un des principaux ornements du Muséum d'histoire naturelle ». A quoi François de Neufchâteau répondit en acceptant par une belle lettre où il proposait de placer plutôt « ces restes augustes à la Bibliothèque, au milieu des productions du génie qui les anima ». Mitouart changea sans doute d'avis, car on le voit, en 1799, présenter ledit cervelet à la Société philomatique, et même en allumer à la flamme d'une bougie un fragment qui « lance encore, en pétillant, des rayons de lumière » ! Pendant la Restauration, le malheureux débris se cache discrètement. Mais, dès le 30 août 1830,